

En 2018, 6 000 personnes des Hauts-de-France travaillent dans le secteur des télécommunications

Insee Flash Hauts-de-France • n° 135 • Mai 2022



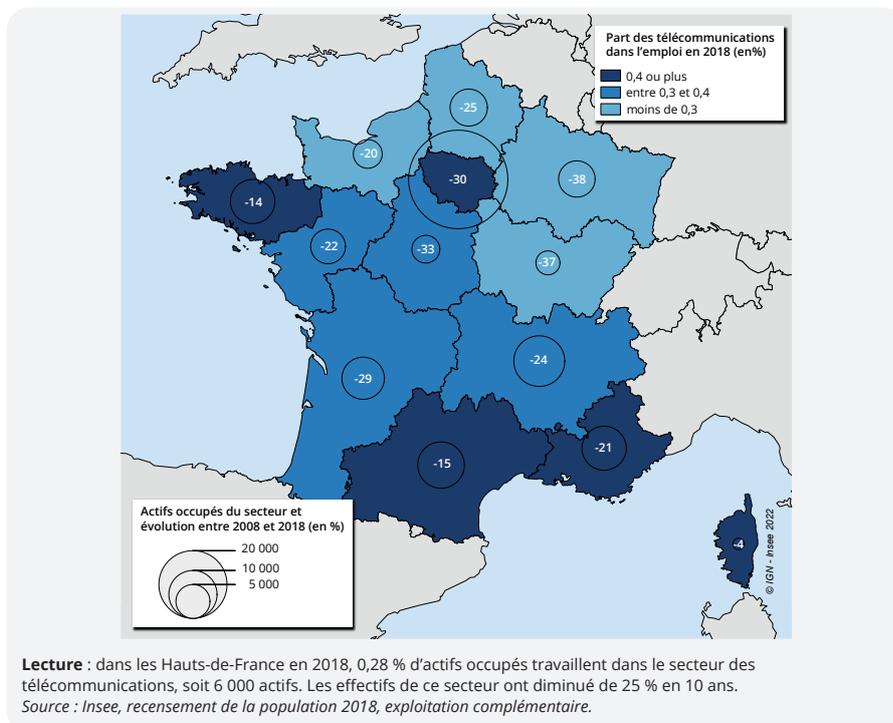
En 2018, le secteur des télécommunications emploie 6 000 personnes dans les Hauts-de-France, représentant seulement 0,3 % des actifs occupés de la région, l'une des parts les plus faibles de France. De plus, les effectifs subissent une forte baisse en 10 ans, de l'ordre de 25 %. Les femmes sont sous-représentées dans ce secteur et la main-d'œuvre est plutôt qualifiée. Au sein de la région, 45 % des emplois se concentrent dans la zone d'emploi de Lille.

En 2018, le secteur des **télécommunications** n'emploie que 6 000 personnes dans les Hauts-de-France, soit 0,28 % des actifs occupés de la région, l'une des parts les plus faibles des régions de province. Les Hauts-de-France, à égalité avec Grand Est, devancent uniquement Bourgogne-Franche-Comté (0,23 % des actifs occupés), mais se situent loin derrière la Bretagne (0,65 %), première région de province en termes de poids dans l'emploi régional ► **figure 1**. Dans ce secteur, la région emploie 8,3 % des actifs occupés de France de province, part inférieure à son poids dans l'emploi total (10,5 %). Avec 42 400 emplois en 2018 (0,74 % des actifs occupés), les télécommunications sont bien plus présentes en Île-de-France que dans n'importe quelle autre région.

2 000 emplois de moins en 10 ans

Avec près de 2 000 emplois de moins qu'en 2008, la région a perdu 25 % de ses effectifs en 10 ans, une évolution cependant en phase avec celle observée en France de province (- 24 %). Elle se place au 5^e rang des régions de province ayant subi le plus fort recul dans ce secteur. Le Grand Est accuse le repli le plus marqué avec - 38 % en 10 ans. Cette forte baisse des effectifs dans le secteur, observée sur tout le territoire, traduit d'importants gains de productivité, la production en volume du secteur étant très dynamique ► **pour en savoir plus**.

► 1. Part du secteur des télécommunications dans l'emploi régional en 2018, effectifs et évolution entre 2008 et 2018



Dans les Hauts-de-France, 85 % des emplois du secteur des télécommunications concernent les communications filaires (80 % en France de province), le reste se répartissant entre les communications sans fil, les communications par satellite et autres types de télécommunications.

Une main d'œuvre fortement masculine et plutôt qualifiée

Dans les Hauts-de-France, 30 % des actifs des télécommunications sont des femmes, contre 32 % en France de province et 48 % dans l'emploi total régional ► **figure 2**. En plus d'être peu féminisé, le secteur emploie

un personnel plutôt âgé. Ainsi, 31 % de ses actifs ont 55 ans ou plus (28 % en France de province), une part deux fois plus élevée que pour l'ensemble des secteurs (16 %). À l'inverse, seuls 35 % ont moins de 40 ans (34 % en France de province), contre 45 % tous secteurs confondus.

Dans la région, un travailleur sur deux du secteur est classé dans les professions intermédiaires et les cadres et professions intellectuelles supérieures totalisent 30 % des effectifs. Ces deux catégories sont largement surreprésentées puisque, tous secteurs confondus, 26 % des actifs de la région occupent des professions intermédiaires et 14 % sont cadres. Cette répartition reflète le haut niveau de qualification des personnes travaillant dans les télécommunications. Ainsi, 46 % sont diplômées du supérieur, soit 8 points de plus que pour l'ensemble des secteurs. A contrario, la part de peu ou pas diplômés est plus faible (9 % contre 15 %).

Comme en France de province, seuls 2 % des travailleurs du secteur des Hauts-de-France sont non-salariés, soit 7 points de moins que dans les autres secteurs de la région (9 %). Parmi les salariés, la quasi-totalité est en CDI (93 % des actifs occupés), les entreprises du secteur proposant donc des contrats moins précaires que dans les autres secteurs (84 % de CDI tous secteurs confondus).

En outre, la part de personnes à temps partiel y est inférieure à celle de l'ensemble des actifs occupés de la région (16 % contre 18 %).

Le salaire horaire net moyen est de 18,9 €, contre 20,0 € en France de province, en lien avec la sous-représentation des cadres dans la région (30 % contre 35 % en France de province). C'est cependant le 5^e secteur le plus rémunérateur de la région et le 2^e au sein des services marchands (13,6 € en moyenne), derrière la recherche et le développement scientifique (19,8 €).

Des établissements employeurs de grande taille

Dans les Hauts-de-France, le secteur compte 400 établissements, dont 62 % de non-employeurs. Les 155 établissements employeurs comptent en moyenne 36 salariés, soit une taille moyenne supérieure à l'ensemble des services marchands (5 salariés) et à l'ensemble des secteurs (7 salariés). Les 10 principaux établissements employeurs de la région appartiennent tous à l'entreprise Orange et rassemblent plus de 2 500 personnes, implantés pour la plupart dans la zone d'emploi de Lille.

► 2. Caractéristiques des actifs travaillant dans les télécommunications en 2018

Part des actifs occupés	Hauts-de-France		France de province
	Télécommunications	Ensemble des secteurs	Télécommunications
Femmes	30	48	32
Moins de 40 ans	35	45	34
55 ans ou plus	31	16	28
Pas de diplôme ou brevet des collèges	9	15	8
Diplôme du supérieur	46	38	52
Cadres, professions intellectuelles sup	30	14	35
Professions Intermédiaires	50	26	45
Salariés	98	91	98
<i>dont CDI</i>	93	84	94
<i>dont temps partiel</i>	16	18	14

Source : Insee, recensement de la population 2018, exploitation complémentaire.

► Définitions

Le secteur des **télécommunications** comprend les activités de mise à disposition de services de télécommunications et de services connexes, c'est-à-dire de transmission de la voix, de données, de textes, de sons et d'images. Les activités classées dans ce secteur ont pour caractéristique commune de transmettre du contenu, sans avoir participé à sa création. Le secteur se décompose en quatre sous-secteurs : les télécommunications filaires, sans fil, par satellite, et les autres activités de télécommunications.

Les activités de commerce de la télécommunication, par exemple les magasins spécialisés dans le matériel de télécommunication et les boutiques des opérateurs, ne font pas partie du secteur des télécommunications. Ces activités sont incluses dans le commerce de détail.

► Sources

Le **recensement de la population** offre une approche de l'emploi total dans le secteur des télécommunications, et permet de caractériser les actifs occupés du secteur.

Les bases de stocks sont constituées à partir du **REE** (Répertoire des entreprises et des établissements) et regroupent d'une part les unités légales actives et d'autre part les établissements actifs en France métropolitaine et dans les DOM au 31 décembre de l'année considérée.

La **base Tous salariés** est une base statistique sur l'ensemble des salariés, produite à partir de déclarations administratives de leurs employeurs. Sur le champ privé, les salaires annuels et les effectifs sont principalement issus des déclarations sociales nominatives (DSN) que les entreprises adressent à l'administration, et que l'Insee traite ensuite.

► Pour en savoir plus

- « [Les grands secteurs économiques des Hauts-de-France](#) », série d'études Insee Hauts-de-France, insee.fr
- « [Services d'information et communication : la croissance reste bien orientée](#) », Insee Focus n°43, novembre 2015.

Ces 10 établissements regroupent 42 % des salariés du secteur en 2018 (39 % en 2008). Cette zone d'emploi est celle où le secteur des télécommunications est le plus représenté. Avec près de 2 700 personnes travaillant dans les télécommunications (soit 0,6 % des actifs occupés de la région), la zone d'emploi de Lille rassemble 45 % des effectifs régionaux, une concentration qui s'est fortement renforcée en 10 ans (36 % en 2008). Dans une moindre mesure, les télécommunications sont également

présentes dans les zones d'emploi d'Amiens, de Lens et de Valenciennes, qui regroupent respectivement 9 %, 8 % et 6 % des effectifs de la région. Toutefois, dans ces zones, le nombre de personnes travaillant dans les télécommunications a fortement baissé entre 2008 et 2018, de moitié dans les zones d'emploi de Valenciennes et d'Amiens et d'un quart dans celle de Lens. ●

Megan Courthial
Insee Hauts-de-France

